

POURQUOI VOTER CFDT ?

LES 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE, VOUS ALLEZ CHOISIR VOS ÉLUS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS QUI SIÉGERONT EN COMMISSION.

Leur mission ? Assurer l'étude et la défense des situations individuelles et collectives des personnels contractuels notamment sur : la mobilité, les postes vacants, les congés de formation et le conseil de discipline.

Vos élus assurent le respect de vos droits et des procédures. Ils garantissent une gestion collective de qualité.

Ces élections sont importantes pour votre déroulement de carrière, mais plus encore pour les conditions d'emploi des personnels contractuels à la DGAC, car la capacité à agir de la CFDT pour les contractuels dépend de son audience chez les contractuels. Enfin, cette tribune permet que nous, contractuels de la DGAC, nous fassions respecter et amenions l'administration à prendre les décisions qui reconnaissent enfin notre place au sein de la DGAC.

CE QUI NOUS RASSEMBLE

La CFDT est un syndicat professionnel tourné vers le progrès social qui repose notamment sur ces valeurs :

CONFÉDÉRATION : en tant que syndicat confédéré, nous représentons tous les corps et veillons à respecter les critères d'équité. Cela nous permet d'avoir une vision transverse nécessaire d'autant plus que beaucoup de postes sont à recouvrement.

FRANÇAISE (FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT) : nous sommes agents de la Fonction Publique d'État, et la DGAC est adossée sur un Budget Annexe, une spécificité française qui nous permet d'assurer un service public de qualité et efficace dans le domaine de l'aviation civile.

DÉMOCRATIQUE : nous sommes un relais entre les agents et l'administration, nos propositions viennent du terrain et des rencontres dans vos services. Nos adhérents sont régulièrement informés de nos actions et sont consultés pour chaque décision importante, comme pour le protocole social.

TRAVAIL : notre priorité est de valoriser le travail, le préserver et lui donner un sens. Nous nous engageons pour que chacun ait une charge de travail maîtrisée et adaptée aux ressources.

Cfdt:

VERS UN RENOUVEAU SYNDICAL !

La CFDT, 1^{er} syndicat dans le secteur privé, doit continuer à poursuivre son ascension dans la Fonction Publique d'État.

Pour nous, le syndicalisme doit se positionner à bonne distance entre confrontation systématique et cogestion complaisante. La négociation est le meilleur moyen d'avancer, dans une démarche syndicale qui ne se contente plus de maintenir le passé, mais défend l'avenir.

La CFDT a fait le choix de l'**unité** de la DGAC, pour assurer à tous ses agents une amélioration de leurs conditions d'emploi.

Alors du 4 au 6 décembre 2018, donnez les moyens à la CFDT de peser dans les débats.

Faites le choix de la solidarité, de la cohérence, de l'ambition collective, VOTEZ CFDT !

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



● DESIGN MY DAY - Crédits photos : iStock.



POUR NOUS ÉCRIRE :
spac.cfdt@wanadoo.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.spac-cfdt.org



POUR PLUS D'INFOS :
01 58 09 45 55

ET SUR FACEBOOK : fb.me/cfdtdgac

Élections
Professionnelles
4, 5 et 6 décembre 2018

CCP
CONTRACTUELS



PRÉSENTATION DES CONTRACTUELS

On trouve des personnels contractuels dans tous les services de la DGAC : support administratif, spécialistes de haut niveau, médecins, enseignants, instructeurs pilotes et même bientôt sur des postes ouvriers, et pour des durées très variables, du CDD d'un an parfois renouvelé au CDI.

Pour la Cfdt, certains d'entre nous devraient pouvoir, s'ils le souhaitent accéder au statut de fonctionnaires, d'autres ont toute leur place dans leur statut actuel, mais tous doivent pouvoir compter sur des conditions d'emploi dignes et une rémunération en rapport avec leur expérience professionnelle.

QU'AVONS-NOUS OBTENU ?

■ LA CRÉATION D'UNE CCP AVEC DES PRÉROGATIVES ÉTENDUES

notamment aux mutations, et qui permet l'étude des situations individuelles lorsque c'est nécessaire.

Dans une administration éclatée comme la DGAC, c'était indispensable.

■ LE BÉNÉFICE DE CERTAINES MESURES SALARIALES,

comme la PIPC par exemple.

■ LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DE GESTION

pour les enseignants-chercheurs et les professeurs de langues.

QUE VOULONS-NOUS ?

■ OBTENIR UN CADRE DE GESTION POUR TOUS LES AUTRES AGENTS CONTRACTUELS DE L'ENAC

par le biais d'un groupe de travail, en s'inspirant des règles de gestion déjà existantes au sein de la DGAC.

■ QUE LES CONDITIONS D'EMPLOIS SOIENT AMÉLIORÉES DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE GESTION :

durée des contrats, procédures de renouvellement peu respectueuses des agents, absence de véritable politique de réévaluation de la rémunération... Beaucoup de contrats sont basés sur des quotités de

travail à temps incomplet, et beaucoup de contrats à durée déterminée servent à pallier l'absence de titulaire sur des postes : ces pratiques, et d'autres, détournent l'esprit des textes et ne peuvent perdurer.

■ FACILITER L'ACCÈS AU CDI ET À L'EMPLOI TITULAIRE :

un concours est-il systématiquement nécessaire pour des agents publics qui ont plusieurs années d'ancienneté ? Les conditions d'accès à l'emploi titulaire doivent être revues pour être attractives. Enfin, les contractuels embauchés en CDD sur des emplois permanents doivent se voir proposer rapidement des CDI.

NOS CANDIDATS

AGENTS CONTRACTUELS



ERIC COSTAMAGNO

Expert facteurs humains au département
Langues et Sciences humaines
à l'Enac de Toulouse



JOHN KENNEDY

Professeur de langues au département
Langues et Sciences humaines
à l'Enac de Toulouse



LAURENCE LÉPINÉ

Gestionnaire administrative au Bureau
des programmes à l'Enac de Toulouse



FATIHA TIGHBOULA

Gestionnaire administrative au Bureau
des programmes à l'Enac de Toulouse

■ LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE D'ÉVO- LUTION DES RÉMUNÉRATIONS,

un vrai déroulement de carrière par niveau hiérarchique, assortis d'un cadre de gestion qui pourrait être commun à l'ensemble de la Fonction publique. Même si grâce aux actions menées à la DGAC, des avancées ont été obtenues, il est évident qu'un cadre plus clair est nécessaire et que des progrès restent à faire.

■ QUE LES CONTRACTUELS EN CDI PUISSENT BÉNÉFICIER D'UNE RÉELLE PORTABILITÉ DE LEUR CONTRAT,

avec la sécurisation de leur parcours professionnel au sein des Fonctions publiques.

■ DANS TOUS LES CAS, L'ACCÈS À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE ET AUX PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE.



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS PROPOSITIONS SUR NOTRE ESPACE SPÉCIAL DÉDIÉ AUX ÉLECTIONS :
WWW.SPAC-CFDT.ORG/ELECTIONS